

Subvention exceptionnelle à l'Association RECIDEV

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Créée en 1996, l'Association Récidev (Réseau Citoyenneté Développement) est un collectif d'associations pour l'éducation à la citoyenneté mondiale qui propose des animations et des activités de sensibilisation dans le milieu scolaire, les maisons de quartier ou les centres socioculturels.

L'Association participe à la formation continue des enseignants et des animateurs, propose des ateliers-débats thématiques en soirée ouverts à tous, forme ses bénévoles pour assurer des permanences au centre de documentation et pour animer des actions de sensibilisation pour les jeunes.

Parallèlement à ces actions, Récidev organise des manifestations telles que le Marché de Noël solidaire, AlimenTERRE.

Afin d'aider au financement de projets, une subvention complémentaire à la subvention de fonctionnement pour l'année 2010 d'un montant de 2 000 € pourrait être accordée à cette association.

En cas d'accord sur cette proposition, la somme de 2 000 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.